

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME NEUVIÈME

---

1890

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS  
G. MASSON, LIBRAIRE  
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

## DISCUSSION

M. Cornevin regrette que M. Debierre ne fasse pas connaître les procédés qu'il a employés pour peser ses cerveaux : c'est là un renseignement indispensable pour permettre la comparaison de ses résultats avec ceux des autres auteurs. Il a eu maintes fois l'occasion de vérifier sur les grands animaux domestiques le coefficient 0,87 donné par M. Manouvrier comme exprimant le rapport du poids de l'encéphale à la capacité crânienne, et il l'a trouvé aussi juste que possible.

M. le Président pense qu'en l'absence de renseignements sur ce point, il y a lieu de supposer que M. Debierre a suivi le manuel de Broca bien connu de tous les anatomistes et que ses résultats sont aussi comparables à ceux de M. Manouvrier.

## COMMUNICATION

## STATION DE L'ÂGE DE LA PIERRE POLIE

Plateau de Saint-Saturnin

PAR M. A. PERRIN

La vallée de Chambéry est une plaine allongée, dont la pente est très faible de Saint-Jeoire au lac du Bourget. Aussi, elle était autrefois complètement marécageuse, comme elle l'est encore à ses deux extrémités et offrait de grandes difficultés à l'établissement de routes la traversant. Jusqu'à la fin du moyen âge, la voie de communication la plus importante, mettant en rapport la vallée de l'Isère avec celle du Bourget, longeait à l'est la vallée de Chambéry passant sur les collines de Montmélian et de Chignin, venait passer Leysse à Saint-Alban et remontait derrière la colline de Lémenc jusqu'à la Cluse ou défilé de Saint-Saturnin, d'où elle descendait par une pente rapide sur Sonnaz et le Viviers, et gagnait, en suivant la rive sud du lac du Bourget, la route du mont du Chat.

Le passage de Saint-Saturnin, dont la défense était facilitée par les rochers qui le dominent de toutes parts, était la clef d'entrée

de cette partie de la Savoie pour la garder contre l'ennemi arrivant par le Rhône et le lac, par la vallée d'Aix ou par le mont du Chat.

De nombreux vestiges appartenant à diverses époques, témoignent de l'importance et de l'intérêt que présenta ce passage jusqu'à l'ouverture des routes de Chambéry à Aix par le versant ouest de la colline de Lémenc.

La route qui monte de Saint-Alban par la Cluse rejoint celle venant de Lémenc et Bassens vers un petit oratoire de la Vierge au milieu d'un plateau, d'où elle se dirige au nord-ouest jusqu'aux bases de la colline de Lémenc. Prenant alors la direction du nord-est, elle descend et se trouve bientôt enfermée entre deux rochers passant entre la chapelle de Saint-Saturnin, qui a donné son nom au défilé et la petite maison qui la dessert. Au delà, reprenant la direction nord-ouest, elle longe un petit vallon verdoyant que traverse un ruisseau, dont les eaux sont recueillies à son extrémité pour le service d'un moulin placé au bas de l'abrupte que l'on descend par une pente rapide.

Le rocher qui surplombe la route à droite va en s'élevant depuis le petit oratoire, pour se terminer en angle obtus présentant une élévation de plus de 25 mètres à l'entrée du vallon. Au sud-est existe un autre passage s'élevant par une pente assez rapide et encombré de quartiers de rocs jusqu'à un vallon resserré, coupé dans le milieu par les restes d'un mur, traversé par un sentier à peine marqué. Du milieu du vallon sort une source abondante, utilisée dès l'époque la plus ancienne et servant actuellement à faire marcher un moulin après avoir été recueillie dans un réservoir. La partie avancée du rocher qui domine ces gorges est complètement abrupte et d'un abord difficile. Seul, un étroit sentier courant sur une avancée irrégulière du rocher suivant la direction des couches du calcaire, s'élève derrière l'ermitage placé en face de la chapelle de Saint-Saturnin, et permet d'arriver, non sans peine, à une espèce de plate-forme rocheuse de 40 mètres sur 15, placée à 14 mètres en contre-bas du grand plateau, auquel on accède par un escalier naturel ou en continuant à suivre le sentier qui aboutit à sa partie la plus élevée. A l'est, la pente des-

cent vers la source, au sud-est et au sud vers Saint-Alban ; l'accès et la descente sont des plus faciles des côtés opposés à la naissance des deux gorges.

La position était de premier ordre pour arrêter un ennemi même supérieur en nombre, et, au cas où il arriverait à forcer le passage, pour lui échapper en continuant la défense au milieu des bois qui couvraient les bases du plateau et la pente en arrière. C'est sur ce rocher que nous avons découvert une station de la pierre polie assez importante et dont la durée a dû être assez prolongée pour nous avoir fourni en certaine abondance des armes, des outils, des débris de poteries, des ossements d'animaux, etc.

Sur le bord du plateau et sur la plate-forme inférieure, au nord-ouest, devaient stationner les gardes du passage ; les habitations occupaient au sud-est un vallon abrité du vent et d'où la fumée des foyers pouvait s'élever sans être aperçue de la route.

La proximité de la source dont nous avons parlé permettait, sans fatigue et sans danger, de s'y approvisionner d'eau.

La découverte de cette station est due à MM. Adrien et Oscar de Kesling qui, aux vacances de 1873, recueillirent une hache en pierre au centre de la petite plate-forme au-dessus de la petite sacristie. Ils me firent part de leur trouvaille ; je les accompagnai avec quelques ouvriers et, dès les premières fouilles, nous fûmes assez heureux pour découvrir, au-dessous du gazon que recouvrait une faible couche de terre, des silex travaillés, de nombreux éclats, quelques fragments de poteries et d'ossements. La fouille fut continuée pendant quelques jours sur toute l'étendue de la plate-forme, à des profondeurs qui ont varié de 5 à 10 centimètres ; puis je portais les recherches sur les bords du plateau supérieur, dont le sol, plus noir et plus profond, nous donna une récolte moins abondante, jusqu'au moment où la mauvaise saison vint les interrompre.

Au cours des travaux, j'avais exploré avec soin toute l'étendue du plateau et découvert, dans les champs cultivés placés au sud-est, des éclats de silex, des pointes de flèches et des débris de poteries en certaine abondance. Dès le printemps de 1874, j'en

entrepris la fouille régulière avec l'aide d'ouvriers que M. le docteur Fusier, directeur de l'asile de Bassens, avait bien voulu mettre gratuitement à ma disposition.

Dans ce sol plus profond, dont la surface avait seule été bouleversée par des labours, on rencontra des restes de foyers au nombre de sept ou huit. La terre était noire, mêlée de cendres et renfermant des armes, des outils en pierre et en silex, des os et de nombreux débris de poterie grossière, pétrie de gravier broyé, quelques fragments d'une pâte noire plus fine et d'une faisselle. Près de l'un d'eux, on recueillit quelques fragments de bronze, et, auprès des murgers (amas de pierres) les entourant, des meules et des broyeurs en grès.

Au-dessus de ces champs, dont le séparait un murger, une petite plate-forme en contre-bas du rocher renfermait deux foyers entièrement intacts, séparés et entourés de gros blocs de pierre qui avaient sans doute formé l'enceinte de deux cabanes élevées au-dessus, en clayonnage et en terre. Ils étaient recouverts d'un terreau noir renfermant un grand nombre d'outils en pierre et en os, encore imprégnés d'une couche noire et graisseuse. C'est sur leur emplacement que furent recueillis les plus belles pièces de silex et quelques instruments en os, en outre de nombreux outils en pierre : percuteurs, haches, polissoirs, fragments de poteries, etc.

La série d'objets recueillis dans les fouilles comprend des instruments, des outils, des armes, des ornements en pierre, grès et calcaires, en silex, en quartz hyalin ou cristal de roche, en grès lustré, en os; des débris de poteries et des ossements d'animaux.

Les instruments en pierre sont des meules à broyer le grain, différentes de celles des palafittes du Bourget. Au lieu d'employer un pilon pour moudre le grain, il était réduit en farine au moyen d'un galet placé sur la meule et auquel on imprimait un mouvement de va et vient. Les deux pierres constituant la meule présentent, l'inférieure une forme creuse ovoïde, et la supérieure une forme bombée.

Les haches, généralement de petite dimension, sont en chloromélanite et serpentine.

Des pièces, en plus grand nombre, provenant de haches cassées utilisées comme coins et polissoirs, viennent à l'appui de l'idée émise d'un séjour d'assez longue durée de la peuplade sur cet emplacement.

Un fragment de rouelle du type de celles découvertes dans une sépulture à Sonnaz et données au Musée par M. Marie-Girod.

Un autre fragment plus gros recueilli dans une exploration récente. Ce sont les seuls ornements retrouvés dans les fouilles. Des pierres rondes naturelles ont probablement servi de pierres de frondes, d'autres sont des percuteurs; l'une d'elles a servi à détacher les petits éclats des couteaux et des pointes de flèches en silex. Des polissoirs de formes variées.

Le silex, qu'on ne rencontre qu'accidentellement dans le dépôt glaciaire qui recouvre une partie du plateau, devait être apporté d'autres localités. Il était travaillé sur place; les débris de travail : nuclei, éclats, pièces ébauchées, se rencontrent en grande quantité. Son principal emploi consistait dans la fabrication des couteaux, des grattoirs, des pointes de lances et de flèches. Les couteaux ne sont pas de grande dimension et présentent rarement un grand fini. Il n'en est pas de même des pointes de lances, qui sont finement travaillées, et surtout des pointes de flèches, aux formes élégantes et variées, qui sont toutes d'un fini remarquable.

Deux affectent la forme triangulaire, qui permettait d'utiliser chacun des angles, du type du camp de Chassey.

Les pointes de flèches, employées pour la chasse aux oiseaux, étaient fixées au bout d'une tige de jonc ou de bois sec, et l'adresse des chasseurs leur permettait de retirer du corps du gibier abattu ces petites armes dont la confection devait demander un temps assez long.

Nous avons aussi recueilli quelques poinçons et une toute petite lame triangulaire, dont l'un des tranchants présente une série de petites dents comme une scie.

Le quartz hyalin (cristal de roche) est assez abondant, mais en fragments très petits, qui ont été utilisés comme couteaux, poinçons et pointes de flèches; la pièce la plus longue mesure 30 millimètres.

Le grès lustré, en très petite quantité, n'est représenté que par cinq échantillons, deux grosses pointes de flèches et des éclats travaillés.

La poterie est en majeure partie composée de pâte grossière mêlée de petits éclats de pierres broyées; les poteries en terre fine noire sont très rares et revêtues de quelques ornements en traits et filets concentriques.

Les grands vases, très épais, ont des ourles autour du col; les petits, plus minces, sont à bords presque droits, sans ornements; quelques-uns sont munis d'anses arrondies ou percées de trous pour la suspension.

Malgré le grand nombre de fragments, que nous avons rapprochés avec le plus grand soin, il ne nous a pas été possible d'en reconstituer d'un peu grands. Deux de petite dimension seulement et une fusaiole ont seuls pu être complétés.

Les ossements étaient très abondants sur la corniche où ont eu lieu les premières fouilles et dans les deux derniers foyers, en moins grand nombre et en éclats réduits sur le reste du plateau. Les os longs étaient tous cassés pour extraire la moelle, et portent les traces de coups de hache ou d'autres instruments, ou de dents d'animaux. Deux fragments de crâne de cerf présentent des coupures faites à l'aide du silex, probablement pour détacher la peau de l'animal. Les animaux qui ont été déterminés appartiennent, dans l'ordre de l'abondance plus ou moins grande des ossements recueillis : au cerf, au bœuf, dont il paraît avoir existé deux espèces, une grande et une plus petite, le mouton, le cochon, le sanglier et le cheval.

Un bois de cerf préparé pour emmanchure des poinçons et grattoirs, une grosse épingle sont les seuls outils en os que leur enfouissement dans un sol plus profond ait préservés de la destruction.

Nous devons signaler, en terminant, quelques vestiges d'époques postérieures retrouvés ou existant encore dans le passage de Saint-Saturnin.

Dans le champ du grand plateau, quelques objets de l'âge du bronze : un hameçon, un fragment de bracelet. Le long de la route,

au-dessous de la chapelle, les travaux de rectification ont mis à découvert une conduite d'eau de l'époque romaine. Elle suit la même direction, mais en restant au même niveau et s'élevant à six ou sept mètres au-dessus, pour aller aboutir sur le petit plateau d'un mamelon boisé que l'on laisse à gauche, un peu au-dessous du réservoir d'eau du moulin. Elle venait de la source du passage nord-est, descendait en longeant la base du roc, actuellement recouvert de tuf, et venait traverser la route pour s'engager dans les éboulis.

Elle se compose de briques plates à la base, de briques courbes ou cassées aux côtés et de briques à rebords au-dessus; le tout est noyé dans un bain de ciment et de briques pilées assez épais et protégé par des blocs de pierre. Des éboulis d'une épaisseur variant de 25 à 60 centimètres la recouvraient dans tout son parcours. Quelques parties subsistent encore dans les parties élevées, mais seront bientôt entraînées par le ravinement, suite de la coupure faite à la base de l'éboulis.

Une dague à poignée argentée a été découverte dans un murger, au-dessus du grand plateau.

Deux murs, l'un en partie détruit, l'autre encore entier, quoique moins élevé qu'à l'origine, fermaient les deux passages placés, l'un plus bas que la chapelle, l'autre au-dessus de la source; ils avaient été construits lors de la peste au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour empêcher les communications entre Chambéry et Aix, où le Sénat s'était retiré.

Quant à la chapelle, elle ne paraît pas très ancienne, et a dû être refaite ou réparée lors de la construction du logis du curé en 1686; les deux colonnes supportant l'avant-toit peuvent dater de l'époque romaine, et avoir appartenu à un temple avant d'être utilisées pour la chapelle de Saint-Saturnin.

La séance est levée à 6 heures 1/4.

L'UN DES SECRÉTAIRES : LESBRE.